

ARCHIVES DE PARIS

**Clergé séculier d'Ancien Régime
(1577-1775)**

D1G 1

Inventaire

2011

Délai de communicabilité : immédiat

Introduction

CONTEXTE

Modalités d'entrée - Ces pièces proviennent notamment de dons effectués aux Archives de la Seine par les Archives départementales du Loiret (entrée n° 3691 en mai 1923), les Archives départementales de la Vienne (entrée n°3769 le 3 avril 1924), les Archives départementales de l'Allier (entrée n°3886, le 2 juillet 1925), les Archives départementales de Seine-Inférieure (entrée n°4068 le 18 mai 1927), d'un particulier (entrée n°7254, le 27 septembre 1852) et de la préfecture de la Seine (date d'entrée inconnue).

CONTENU

Présentation du contenu - Ce carton d'un volume de 0,04 ml linéaire, est constitué de 32 pièces sur papier et de 8 pièces sur parchemin.

Il concerne le clergé séculier et notamment les paroisses Saint-Marcel, Saint Médard, Saint-Josse (disparu en 1793), La Madeleine en la Cité (disparue en 1791) et Saint-Jean-Baptiste de Belleville.

Les documents, datés de 1577 à 1775, abordent différents thèmes comme : gestion du patrimoine, personnel de la fabrique, les droits perçus par la fabrique, etc....

Mode de classement - Cet inventaire répertoriant les documents relatifs au clergé séculier est classé par paroisse.

CONDITIONS D'ACCES ET D'UTILISATION

Conditions d'accès - Ce fonds est communicable en salle de lecture, selon les délais de communicabilité en vigueur pour les archives publiques. Il est librement communicable. Toutefois à cause de la fragilité de quelques pièces, la consultation se fait en présidence de la salle de lecture avec l'utilisation des gants.

Conditions de reproduction - Les reproductions suivent le règlement de la salle de lecture.

Langue et écriture des documents - 4 pièces sont écrites en latin. La grande majorité des documents, comportent des abréviations spécifiques à la rédaction de textes royaux.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques - Certains documents, au fil des années, sont devenus peu lisibles.

SOURCES COMPLEMENTAIRES

Archives de Paris

Les archives ecclésiastiques d'Ancien Régime, conservées par les Archives de Paris sont représentées par quelques épaves, entrées par voies extraordinaires (achat, don). Elles sont cotées dans les sous-séries 1AZ à 13AZ.

Les archives correspondant à la période s'étendant du Concordat à la séparation de l'Église et de l'État, sont cotées dans la série DV (67 articles). Ces documents concernent l'administration des cultes (police des cultes, nominations de curés, circonscriptions paroissiales, dossiers de personnel) et le patrimoine immobilier des paroisses (construction, travaux de rénovation des édifices de culte).

Ce dernier thème doit être complété par les sous-séries VM32 à VM37 et VM/3237/supplément relatives à la construction et aux travaux dans les églises.

Archives nationales (Paris)

Après la Révolution française, le diocèse de Paris comprenant les archiprêtrés de Saint-Séverin et de Madeleine en-la Cité (pour Paris) et les archidiaconés de Josas, Brie et Paris, est partagé entre les départements de la Seine, de la Seine-et-Marne et de la Seine-et-Oise.

Les archives des églises, établissements et institutions religieuses de l'ancien diocèse réquisitionnées, sont réparties entre les archives départementales à l'exception de ceux localisées à Paris et dans la Seine transférées aux Archives nationales. Il s'agit des juridictions seigneuriales (sous-série Z2) et des officialités (sous-série Z10).

En dehors des documents issus de l'activité et le fonctionnement de ses institutions, on peut trouver de la comptabilité (séries H5, LL et S), des diplômes royaux (série K), des titres domaniaux (sous-série Q1), et des cartes et atlas (séries N, NN).

Pour les XIX^e et XX^e siècles, la sous-série F19, et en particulier les cartons F19 1850 à F19 8053, complète les fonds relatifs au culte catholique des Archives de Paris.

D1G 1 La Madeleine-en-la-Cité : récapitulatif des donations et fondation de messe (1577).

En mauvais état non communicable.
3 pièces sur papier

Saint-Jean-Baptiste de Belleville, acquisition d'une propriété : reçu, mémoire de frais d'enregistrement, extrait des registres du Conseil du Roi, acte de vente (1703, 1706, 1707, 1775).

4 pièces sur papier (6 pages) et 1 pièce sur parchemin (2 pages).

Saint-Josse : compte-rendu de l'administration de la paroisse par Charles François Roussel, maître peintre de l'Académie de Saint-Luc (5 avril 1749-28 mars 1750).

Fondée en 1235 à l'emplacement du 18 rue Aubry le Boucher, démolie en 1791 à la suite de la vente comme bien national Voir DQ10 1590.
1 pièce sur papier (10 pages).

Saint-Marcel, installation du chanoine de Méré (1666).

Très ancienne église fondée au VI^e s., rebâtie au XI^e s. à l'emplacement du 55 boulevard Saint-Marcel, démolie en 1800. Voir VD* 6719 : pièce relative à des dalles portant des inscriptions en caractères hébreux et gothiques provenant des démolitions de la ci-devant église de Saint-Marcel (an VIII).

3 pièces papier en latin (3 pages), 1 pièce sur parchemin en latin (1 page, débris de sceau)

Saint-Médard.

Extrait des registres du parlement interdisant tout enterrement dans le cimetière de la paroisse (4 octobre 1732).

La lettre fait allusion à l'agitation suscitée par les convulsionnaires de Saint-Médard. A signaler par ailleurs aux Archives Nationales des registres de cartulaires cotés LL911-919.
1 pièce sur papier (2 pages).

Autorisation donnée par Jean-François Gondi, archevêque de Paris à Guy de la Brosse, de faire célébrer le culte et de construire une chapelle dans son jardin à la condition de payer au curé de Saint-Médard une rente : actes et retranscriptions (20 décembre 1630, s.d.).

5 pièces sur papier (15 pages).

État des communautés établies dans la paroisse (après 1672).

1 pièce sur papier (4 pages).

Requête à l'archevêque de Paris du curé demandant le règlement des droits curiaux avec les communautés situées dans la paroisse [fin XVII^e siècle].

1 pièce sur papier (2 pages).

État général des offices et messes fondées en l'église (1743).

1 pièce sur papier (6 pages).

Autorisation du Roi de nommer un sacristain : copie de la décision (21 septembre 1743).

1 pièce sur papier (1 page).

D1G 1 Saint-Médard (suite).

Feuilles détachées d'un registre de sépulture (après 1740).

2 pièces sur papier (3 pages).

Élection de M. Grevecoeur prêtre habitué à la fonction de sacristain dans cette église : extrait du registre des délibérations de la fabrique (31 octobre 1743).

1 pièce sur papier (1 page).

Procès entre le curé et les marguilliers : sentence du Châtelet qui maintient le curé dans le droit de percevoir la moitié de ce qui est payé pour l'ouverture de la terre servant aux inhumations, arrêt du Parlement confirmant cette sentence, expéditions, lettre de chancellerie, extrait des registres du conseil du Roi (1651, 1676, 1677, 1680).

2 pièces sur papier (2 pages), 4 pièces sur parchemin (9 pages, 2 fragments de sceaux de couleur marron).

Mémoire sur les revenus du curé (1766).

1 pièce sur papier (2 pages).

Saint-Sulpice : invitation de la princesse de Conti, supérieure de l'assemblée des Dames de la Charité à la messe célébrée pour les « pauvres malades, & des petits enfans au lait & à la farine » (décembre 1762).

1 pièce sur papier (2 pages)

Écoles de Charité : mémoire pour le curé qui demande d'être déchargé du logement des militaires dans une maison, correspondance, mémoire récapitulative (1739, 1772).

3 pièces sur papier (3 pages).